

# MAIRIE DE GRENAY



**Monsieur Christian CHAMPIRE**  
Maire de GRENAY

à

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République française  
**S/C de Monsieur Fabien SUDRY**  
Préfet du PAS-DE-CALAIS  
**S/C de Monsieur Jean-François RAFFY**  
Sous-préfet de l'arrondissement de LENS

*lundi, le 16 mars 2020.*

## Monsieur le Président de la République,

Lors du dernier conseil municipal, la motion ci-jointe concernant le prétendu plan de paix du président Trump pour Israël et la Palestine. Ce plan contrevient aux résolutions internationales soutenues par la France depuis plus de 70 ans. Ce plan entérine l'annexion des colonies et en prévoit même de nouvelles. Ce plan décide de l'avenir de Jérusalem d'une manière inacceptable.

La voix de la France est écoutée et attendue sur ce sujet si sensible et le conseil municipal, à qui la population grenaysienne vient de renouveler un large soutien, estime que l'un des gestes forts que le gouvernement de notre pays pourrait accomplir, serait la signature d'un arrêté ministériel d'expulsion à l'encontre de Georges Ibrahim Abdallah. Cela permettrait, en cas d'une décision de justice de libération, de l'expulser vers le Liban, son pays natal, qui l'attend avec impatience depuis de nombreuses années.

Cette décision gouvernementale montrerait l'attention portée à la cause palestinienne et aux personnes qui la soutiennent et la défendent. Georges Ibrahim Abdallah a été condamné pour complicité d'assassinat, et pour rien d'autre. Son enfermement depuis plus de trente cinq années paraît disproportionné par rapport aux motifs de sa condamnation. Certains prétendent y voir la main des États-Unis. Évidemment, il n'en est rien puisque la France est un pays souverain dont la justice est indépendante.

C'est pour cela qu'un arrêté ministériel d'expulsion serait un symbole fort de la volonté de la France d'agir pour une vraie solution équilibrée de paix entre deux états indépendants et viables, dans les frontières de 1967 avec un statut pour Jérusalem qui respecte les deux nations.

Monsieur le Président de la République, nous savons votre engagement pour assurer la sécurité d'Israël et l'existence de la Palestine, c'est pour cela que je vous adresse cette demande, qui sera aussi adressée à Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre, ainsi qu'à Monsieur Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Président de la République**, l'expression de mes sentiments respectueux.



le Maire,  
**Christian CHAMPIRE**

**MAIRIE de GRENAY - place Pasteur - 62160 GRENAY - [www.grenay.fr](http://www.grenay.fr)**